

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

VOL. 97

Fondée le 10 Septembre 1827

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 15 NOVEMBRE 1923 5c le numero

No. 43

Les Vues de M. Hughes

La situation de l'Europe, dit M. Hughes, intéresse les Etats-Unis, puisque leurs crédits et leurs marchés sont en jeu. Or les problèmes européens ne seront résolus que si on trouve "une base définie et acceptée pour le paiement de la dette des réparations qui a été fixée." M. Hughes n'entend donc nullement revenir sur le chiffre de la dette allemande, tel qu'il a été fixé le 5 mai 1921. Il s'agit uniquement de trouver un mode de paiement. A quelles conditions ce mode de paiement doit-il satisfaire? Voici le programme tracé par M. Hughes:

"Nous n'avons aucun désir de voir l'Allemagne déchargée de sa responsabilité pour la guerre, ni de sa juste obligation de réparer les dommages qu'elle a causés. Nous n'avons pas le moindre désir de voir la France perdre une partie quelconque de ses justes revendications. D'autre part, nous ne désirons pas voir l'Allemagne s'abandonner. Toute récupération économique en Europe est impossible sans la récupération de l'Allemagne. Nous envisagerions avec défaveur des mesures qui au lieu de produire des réparations, menaceraient de provoquer un désastre."

Aussi le secrétaire d'Etat américain déconseille les mesures de contrainte politique. Il propose de confier l'étude du problème à une commission de financiers. Ils agiraient en toute indépendance, sans instructions politiques d'aucune sorte, et en plaçant du point de vue économique. "Si les gouvernements jugeaient bon de rejeter les recommandations sur lesquelles un petit groupe d'hommes se mettrait d'accord, ils seraient libres de le faire, mais ils auraient l'avantage d'un avis impartial et d'une opinion publique éclairée." Des Américains accepteraient certainement de faire partie de cette commission.

Voilà la base des négociations présentes. Le 12 octobre, en effet, lord Curzon rappelle à M. Hughes que ses propositions du 29 décembre ont été acceptées par la Grande-Bretagne et par l'Allemagne; que seules les vues différentes de la France ont empêché qu'il y fût donné suite. Comme le président Coolidge a déclaré que les idées du 29 décembre étaient encore celles du gouvernement, lord Curzon demanda si les Etats-Unis seraient disposés à participer à une enquête de ce genre, même si les Alliés n'étaient pas unanimes à l'accepter.

M. Hughes a répondu le 16 octobre en rappelant purement et simplement les principes de son discours du 29 décembre. Au cas où les Alliés ne seraient pas unanimes à accepter l'enquête, les Etats-Unis réserveraient leur décision. C'est à décider que le gouvernement britannique a proposé à la France et à la Belgique la nomination d'une commission d'experts où les Etats-Unis seraient représentés.

L'ACTIVITE MARITIME ALLEMANDE

Paris.—L'Allemagne a vu sa marine marchande très fortement diminuée par la guerre. Peut-être certains belligérants avaient-ils vu là un des buts principaux et un des meilleurs résultats de la conflagration universelle. On ne saurait cependant rester sur les chiffres des premières années de paix et méconnaître l'intensité de l'activité maritime allemande cherchant à reprendre la place perdue.

Le relevé des traversées du canal de Suez fournit d'instructifs renseignements sur l'effort déployé par le pavillon allemand dans les relations avec l'Extrême-Orient. Depuis 1921, l'augmentation du tonnage allemand est continue dans le canal. Mentionnons, à titre de comparaison, le chiffre de 1920: 15,000 tonnes; puis constatons 171,000 en 1921, 734,000 en 1922, 540,000 en 1923 premier semestre.

Le développement du transit sous pavillon français, dans le canal de Suez, est supérieur à celui de l'Allemagne. Nous inscrivons à notre actif en 1921 969,000 tonnes, en 1922 990,000, en 1923 (six mois), 620,000 tonnes. Nous devons point de vue de demeurer satisfaits de notre supériorité actuelle. Il nous faut songer à la défendre, à l'augmenter, car on songe à nous la ravir, voire même peut-être à nous supplanter. La marine marchande française, appuyée sur son la route de l'Extrême-Orient, et cet Orient où nos colonies nous assurent une place de premier ordre.

Les bijoux y étaient si merveilleux dans cette vieille Egypte qu'en core de nos jours on emploie les mêmes pierres précieuses et les mêmes modèles. Les bijoux de ce pays n'ont jamais été surpassés.

Le Congrès de la Natalité

Gustave Hervé écrit: Les patriotes clairvoyants qui viennent de tenir à Marseille leur 6ème Congrès National de la Natalité ont provoqué, naturellement, les faciles railleries et les habituels ricanelements de tous les aveugles qui ne voient pas le gouffre où la crise de notre natalité entraîne la France.

"Pourquoi faut-il que Clément Vautel, dont l'immense talent fait le succès du 'Journal' mêle sa voix au concert des sceptiques et des persifleurs qui rendent si difficile la lutte contre le fléau dont la France est en train de mourir?"

"Très joli. Mais est-ce vous qui les élèverez, nos gosses?" ricane Clément Vautel.

Les congressistes de Marseille pourraient lui répondre: "Oui, nous les élèverons. Oui, la nation aidera les parents à les élever. Les allocations ou dégrèvements accordés par l'Etat sont évidemment insuffisants. Néanmoins ils représentent, si on y ajoute les allocations familiales, données par les entreprises privées, une somme supérieure à un milliard. Ce milliard, c'est notre propagande inlassable qui l'a obtenu pour les familles chargées d'enfants, et dans notre pensée ce n'est qu'un petit commencement."

Clément Vautel ne croit pas à l'efficacité de la répression de l'avortement. Dans bien des cas, il peut avoir raison. Des filles-mères, dans un moment d'affolement, surtout si nous ne savons pas organiser des moyens discrets de leur éviter le désespoir et de les aider à élever leur enfant pourront bien être pas intimidées par la peur de quelques mois de prison. Mais combien de femmes, mères mariées, pour un oui, pour un non, ont recouru à des avortements de bas étage qui celles-ci ont pu jusqu'à leur pratique presque ouvertement leur repugnant? Ce sont celles-là et elles sont innombrables, que feront réfléchir et que peuvent intimider les 200 et quelques condamnations prononcées par les tribunaux depuis quatre mois.

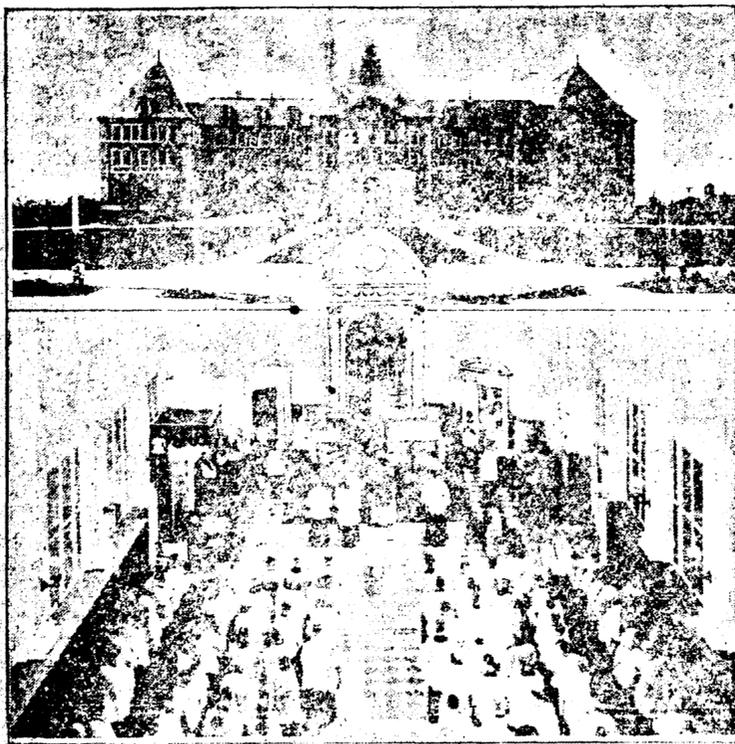
Notre brillant confrère nous sert la rhapsodie qu'on entend tous les jours autour de soi, avant de nous occuper de faire de nouveaux petits Français, empêchons nous mourir ceux qui sont déjà nés. Mais les congressistes de Marseille sont les plus acharnés à réclamer inlassablement les mesures pouvant diminuer la natalité infantile. Mais quand même nous arriverons à sauver par an 163,000 enfants de premier âge—et je comprends dans ce chiffre ceux qui seraient évidemment éliminés—qu'on pourrait sauvegarder leur mère par la méthode scientifique que révéla ici récemment M. le docteur Leredde contre le syphilis, combien nous serions encore loin du compte! Combien nous continuerions à être distancés par tous nos voisins, qui, d'ailleurs, organisent comme nous, la lutte contre leur propre mortalité infantile. Clément Vautel sait aussi bien que moi qu'en 1922, malgré le retour de l'Alsace-Lorraine à la patrie, nous avons eu en tout un excédent de naissances de 70,000, tandis que la Grande-Bretagne, sur un territoire qui est les deux tiers du nôtre, en a eu 375,000 l'Italie, sur un territoire grand comme la moitié du nôtre, 460,000, et l'Allemagne, sur un territoire plus petit que le nôtre d'un cinquième, 513,000!

On ne fait pas d'enfants par patriotisme, observe Clément Vautel; on n'en fait guère que par devoir, que par devoir religieux. "Toute plaisanterie mise à part, comme il le dit si drôlement, celui qui fait le plus d'enfants dans la paroisse c'est M. le curé." C'est justement parce que les congressistes de Marseille savent que les provinces les plus prolifiques sont aussi les plus religieuses, la Flandre, la Bretagne, l'Alsace, qu'ils sont tous partisans, même ceux qui sont les plus libres penseurs, de ces sermons immédiats la guerre aux curés, qui fut la seule pensée de la République jusqu'en 1914, de reconquérir la République avec la religion; et ils ne désespèrent pas que les Français qui, individuellement, ne font pas d'enfants par patriotisme, auront assez de patriotisme pour accepter—ce qui serait facile par une révision de nos lois laïques—une restauration de l'esprit religieux, qui aurait pour conséquence certaine un relèvement rapide de la natalité.

On peut ricaner des congressistes de Marseille. Dans 2 ans, si la France est une misérable nation de 35 millions d'habitants à côté d'une Allemagne de 80 millions, personne en France ne ricanera plus.

La raison arrive tard. Elle trouve sa place prise par la sottise.

BENEDICTION DU SEMINAIRE NOTRE DAME



En haut nous avons une vue du Seminaire de Notre-Dame dans l'avenue Carrollton qui vient d'être terminée par Mgr Shaw, archevêque de la Nouvelle-Orléans. Assistant à la cérémonie, il y avait onze évêques, et plus d'une centaine de prêtres. La chapelle que nous voyons en bas a été terminée le premier Septembre. Ici nous avons une vue superbe de la chapelle pendant qu'on bénissait la messe.

LE "MILITARISME" FRANCAIS

La légende du militarisme français apparaît comme plus ironique encore lorsqu'on fait certaines comparaisons.

Les dépenses pour la défense nationale, ramenées au niveau du prix d'avant-guerre, ont été, de 1922 à 1923, réduites, par le budget français, de 100 à 61 et augmentées, par les effectifs armés, entretenus dans les métropoles, territoires occupés et possessions coloniales non cédées, —sont sensiblement les mêmes: 35,000 en France et 303,000 en Italie.

La supériorité de la flotte française 481,000 tonnes, dont 194,000 dépréciées, sur la flotte italienne, 342,000 tonnes, dont 147,000 dépréciées, est plus apparente que réelle. Les escadres françaises de cuirassés valent davantage: 195,000 tonnes, dont 101,000 dépréciées, contre 161,000 tonnes, dont seulement 79,000 sont dépréciées. Mais le nombre de leurs unités est inférieur: 9 contre 18. Si les croiseurs français sont plus lourds et plus nombreux,—18, valant 163,000 tonnes, contre 15, de 80,000 tonnes, le nombre des sous-marins est exactement le même dans les deux pays: 43 et 4. Les contre-torpilleurs et torpilleurs italiens sont deux fois plus nombreux: 156 (68,000 tonnes) contre 74 (44,000 tonnes).

Or, ce ne sont point les forces serbes,—115,000 hommes, 16 avions, 16 contre-torpilleurs,—ou grecques,—79,000 hommes, 25 avions, 1 croiseur, 17 destroyers,—qui justifient de pareilles précautions. L'Italie est couverte par une frontière stratégique et n'a que la Méditerranée et l'Adriatique à patrouiller.

La France, seconde puissance coloniale du globe, campée sur un isthme et à un carrefour de l'Europe, doit faire face à plusieurs brèches et veiller sur plusieurs mers. Elle n'en a pas moins tenu à remplir son devoir et à prescrire des économies militaires sur terre et sur mer.

En présence des chiffres qu'appor tent les statisticiens de la Société des Nations, l'historien peut se demander si la France n'a pas fait plus que son devoir.

LE FRANCAIS TEL QU'ON LE PARLE A TOULOUSE

Un lecteur raconte ce qui lui est arrivé à Toulouse. Il regardait dans la salle des Illustres du Capitole le tableau de Rachou, "la Belle Paule." Le guide lui conta l'histoire du modèle en ces termes: "Quand François Ier vint à Toulouse, il se la fit, elle le lui plut, alors il se la prit."

Cette manière de s'exprimer n'est pas particulière à ce guide. Les Toulousains de Paris qui sont plus nombreux encore que ceux de Toulouse, savent bien qu'à Pibrac, lieu de pèlerinage voué à sainte Germaine, on peut lire à la porte des auberges cet avis: "Ici on se mange et on se boit avec ce qu'on apporte."

Lorsqu'on dit qu'un homme prend femme; est-ce bien exact?

La Petite Flamme Bleue

Paris.—Une lumière, chaque nuit, brilla donc désormais sur la tombe du Soldat Inconnu, et Paris devra en remercier Gabriel Boissy. A lui revient l'honneur de l'avoir allumée! Mais l'idée n'était-elle pas de celles qui sont toujours un peu dans tous les coeurs, et ne manquent jamais de se réaliser?

N'est-ce pas la raison pour laquelle l'unanimité à l'accueillir a été si prompte et si ardente? Au fond, sans se l'être dit, tout le monde l'attendait.

On sait maintenant, en effet, que depuis déjà quelque temps la petite flamme du souvenir brûle sur plusieurs de nos cimetières du front. Là, dès le soir venu, une leur tremble et scintille à l'entrée de l'enclos vénéré. Ailleurs, un phare annonce au voyageur nocturne qu'il approche d'un champ funéraire où sont couchés des héros. En combien d'endroits, cette fleur lumineuse, qui est la science ou le repos des restes sacrés? Leur nombre est peut-être encore plus grand que nous ne le pensons. Car il ne faut pas qu'on s'y trompe, l'étalage et le retentissement de matérialisme ou de rouille et de décadence la vie actuelle, quand elle ne s'y fracasse pas, blesse secrètement bien des âmes et irrite bien des esprits. Non seulement la petite flamme du mystère et du sentiment n'est pas près de s'éteindre, mais pourrait bien, au contraire, être plus prête que jamais à percer la cendre, et l'heure était éminemment propice pour rappeler par elle au passant que nous l'ère de Triomphe ou tant de glorieux morts sont inscrits, dort maintenant à leur ombre un mort éternellement glorieux, mais dont personne ne sait le nom!

LE CHIEN AUXILIAIRE DE LA POLICE

Il y a quelques mois, parvenait à toutes les brigades de gendarmerie belges, un ordre informant les intéressés de ce qu'à partir de telle date, l'indemnité de 15 francs par mois allouée aux chiens policiers serait supprimée. Ainsi en avait décidé le ministre compétent, sous prétexte de compression... On parvenait à économiser de la sorte la fabuleuse somme de 30,000 francs.

Lors de la discussion du budget de la guerre, certains députés protestèrent et obtinrent le rétablissement de cette allocation. Nous ne pouvons qu'approuver à cette occasion, car l'utilité du chien policier n'est plus à démontrer. Il serait à souhaiter que tous les agents chargés de la répression des délits, principalement la gendarmerie et les gardes-chasses, soient dotés d'un tel auxiliaire. Je dirais même que tout propriétaire de chasse devrait avoir à côté d'adjoint à ses serviteurs un chien policier, mais alors un vrai et utile, un chien sur lequel on peut se fier en cas de besoin.

POCAHONTAS

Pocahontas n'est plus qu'un nom fort banal que portent plusieurs comtés de l'Etat de Virginie, dans l'Union. Ce magnifique pays, situé au pied des Alleghany était pourtant autrefois un vaste territoire sur lequel régnait depuis des siècles la famille royale des Powhatan, premiers Indiens.

Cette dynastie des Pocahontas serait à peu près oubliée aujourd'hui sans la belle et intelligente princesse Pocahontas, de son nom sauvage, "Matoaka," qui sauva la vie de son amant, le capitaine John Smith et finit ses jours en Angleterre. Croquant mort l'homme qu'elle avait une fois sauvé des mains du bourreau de son père, le capitaine anglais Smith, elle épousa un gentilhomme du nom de John Rolfe. Rolfe emmena sa jeune épouse à Londres où elle se trouva un jour face à face avec l'homme qu'elle n'avait jamais pu oublier, Smith. Elle mourut de douleur, quelques mois plus tard.

Ce très émouvant roman d'amour était depuis longtemps oublié quand de riches descendants de cette famille princière, parfaitement américanisée de nos jours, obtinrent du gouvernement anglais l'autorisation de rechercher dans le cimetière de l'église Saint-Georges, près de Londres, les restes de la romanesque princesse de l'Amérique du Nord. Il faut dire que ce n'est pas un cimetière ordinaire. C'est à peine si, dans ce cimetière qui rappelle les Catacombes de Paris, on compte plus de vingt cercueils encore intacts. Ce ne sont que des amas de crânes et d'ossements humains. Aucune des bières ne contenait la squelette de cette femme et il fut absolument impossible de rapporter comme s'en qu'un des crânes trouvés là. Jamais, la belle princesse sur laquelle ont été faites beaucoup de légendes, ne reposera dans sa terre de Virginie.

D'ANGLETERRE AU CANADA EN TRENTE HEURES

Londres.—"D'Angleterre au Canada en trente heures en dirigeable." Telle a été la nouvelle, un peu prématurée peut-être, lancée hier à la conférence économique impériale par le colonel Amery.

Sir Samuel Hoare, ministre de l'Air, a d'abord parlé du service proposé de dirigeables Burney entre Londres, Le Caire et l'Inde. Il serait alors possible d'aller dans cette possession anglaise en cinq jours au lieu de quatre-vingt comme maintenant.

Le colonel Amery, de l'Amirauté, dit alors que le succès des dirigeables géants semblait assuré et que par la route de l'Extrême nord on pourrait atteindre le Canada en avion de 30 heures. Les dirigeables pourraient être, dit-il, fabriqués à peu près aussi vite que les automobiles; pendant la guerre, l'Allemagne est arrivée à construire des Zeppelins en dix semaines.

La Reunion des Veterans

Quelle belle réunion le 11 au restaurant du Vieux Carré dans la rue Bourbon à l'occasion de l'Armistice Day quand la Société des Veterans français de la grande guerre se sont réunis avec leurs amis pour célébrer cette date mémorable.

La salle était comble. En vérité si un plus grand nombre d'invités auraient voulu y assister, il est difficile à imaginer ou on les aurait placés. Tout ceci pour dire que la fête a été un grand succès pour "nos poilus de la Nouvelle-Orléans d'origine française."

M. Maurice de Simonin, le sympathique consul-général de France ici, qui a su se créer depuis son arrivée des bien vives amitiés, a prononcé un brillant discours, dont nous nous faisons le plaisir de citer les passages les plus essentiels:

Quelles que soient, en effet, nos divergences d'idées, d'opinions, nos croyances, nos goûts personnels qui varient et parfois se heurtent il y a cependant un sentiment sur lequel nous ne différons jamais, c'est la fidélité à la patrie, une grande figure qui domine nos désaccords passagers et vers laquelle montent, unanimes, notre respect et notre amour, celle de la France.

Et je suis heureux que ce soit précisément cette reconfortante pensée qui groupe, ce soir, autour des anciens combattants, les représentants de toutes nos sociétés pour célébrer cet anniversaire qui restera l'un des plus grands de notre histoire.

Il est vrai, comme vous le disiez tout à l'heure l'éloquant représentant de l'American Legion, que les espérances que nous avions fondées, il y a cinq ans, sur une victoire achetée au prix de tant de sacrifices ne se sont pas réalisées. Les hymnes d'allégresse ont fait place, parfois, à des lamentations, de gros nuages s'accablent à l'horizon du Monde et obscurcissent encore l'aurore de la paix définitive; la réalité n'a pas été aussi belle que nos rêves d'universelle réconciliation. Mais, malgré cela, malgré ces déceptions et ces incertitudes, la date du 11 novembre représente pour nous de si glorieux événements qu'elle demeure un jour de fête, un jour de triomphe, en la célébrant, notre confiance dans l'avenir de la patrie.

Il y a bien, des souvenirs qui méritent d'être commémorés. Ils fortifient notre confiance dans l'avenir, et en même temps ravivent notre gratitude pour ceux qui nous apportèrent dans la lutte l'appui de leurs armes et qui, pour soutenir la cause du droit, eurent à supporter, au moment décisif dans la bataille ou se jouait le sort du monde.

C'est pourquoi je suis particulièrement heureux de voir au milieu de nous ce soir mon collègue monsieur le consul de Belgique et le représentant de l'American Legion de la Louisiane, dont le commandant retenu par d'autres devoirs de sa charge n'a pu venir lui-même.

Nous savons que l'American Legion témoigne une sympathie particulière à la France, à cette terre sur laquelle un grand nombre de ses membres se sont battus, pour ce peuple qu'ils ont connu et dont ils ont apprécié l'hospitalité. Ils savent, ces vétérans américains qui l'ont approché et qui ont vécu au milieu de lui que le peuple de France n'est pas, comme certains le lui reprochent, imbu de furieuses idées militaristes, qu'il ne songe qu'à cultiver en paix ses champs et ses vergers.

Quand on leur dit, à ces anciens soldats américains que l'Allemagne gémit maintenant sur sa pauvreté et réclame à grands cris que soit déterminé sa capacité de payer et de réparer les torts qu'elle a commis, ils pensent, eux qui ont vu nos villages saccagés, nos usines bouleversées, la terre brisée, que l'Allemagne ne songeait pas alors à limiter sa capacité de détruire, et ils se disent que la France a, peut-être, raison de ne pas s'endormir dans une fausse quiétude et de se préparer à défendre encore, le cas échéant, son patrimoine, son honneur, sa sécurité.

Messieurs, je vous remercie d'être venus nombreux à cette fête familiale et sympathique dans une pensée de concorde qui n'est particulièrement chère. En votre nom à tous je féliciterai la société des Veterans pour le succès de cette soirée dont elle a eu l'initiative et en même temps, je me ferai auprès de vous, son avocat.

Autant les géants étaient parés, autant les nains étaient actifs. Les géants étaient de grands flancs-mous qui ne savaient que se faire chauffer le ventre au soleil. Ils ne plantaient jamais rien—ni blé, ni maïs, ni pommes de terre. Ils ne gardaient ni vaches, ni chevaux, ni cochons. Leur seul désir était de manger et de toujours manger.

Jeunes Filles Modernes

M. G. Reuillard écrit dans "Excelsior":

D'aucuns prétendent que la graphologie est une science, d'autres disent que c'est un art, mais nul ne songe plus à nier la valeur des indications révélées sur certaines particularités des caractères par l'étude de l'écriture.

Deux savants graphologues, Mmes de Salberg et Flobert, viennent d'indiquer le sens de l'évolution des jeunes filles par l'examen de l'écriture droite et nous renseignent sur ce point dans un mémoire qui n'a encore été publié. M. Depoin, ancien sténographe à la Chambre et président de la Société des Sténographes français, a bien voulu nous renseigner sur le travail de ses éminentes collègues.

C'est au congrès des sciences de 1900 que l'écriture droite a été proposée et encouragée au point de vue physiologique. Son usage s'est, depuis généralisé, et, en obligeant les enfants à tenir leur corps droit, à les a, par réflexe, entraînés à mieux réfléchir, à fixer leurs idées plus nettement, à acquiescer, enfin, la maîtrise d'eux-mêmes.

Les caractéristiques des nombreux spécimens d'écriture droite employée par nos jeunes filles indiquent à Mmes de Salberg et Flobert que "la nouvelle génération ne rêve plus guère et qu'elle est moins disposée à accepter sans contrôle la direction d'autrui, mais, d'autre part, qu'elle est plus résolue aussi à se tirer d'affaire seule, à regarder la vie plus nettement et sans mirage."

De la comparaison des différents types d'écritures des jeunes filles de cette génération et de leurs devancières de 1900, il appert, paraît-il, que les dernières nées donnent à la fin des jambages moins de "coups de griffe." Mais il y a toujours, et de plus en plus, patte de velours.

Nos graphologues en concluent que le principe de la malice sournoise disparaît puisque la jeunesse n'a plus besoin de ce palliatif pour exhaler ce qu'il lui plaît de faire ou de dire en face, maintenant."

Elle serait aussi cette jeunesse moderne, moins prodigue et éliminatrice et passionnée. La diminution des pleins et déliés ainsi que des grands mouvements de plume est, paraît-il, le signe de ce retour à une plus sage réserve. Orientées vers les sports, préoccupées d'une situation à créer ou à améliorer, nos jeunes filles ont des écritures dont le tracé montre plus de relief, ce qui indique plus de caractère, plus de personnalité.

LE CENTENAIRE DE LA DOCTRINE MONROE

Lorsque le Congrès reprendra ses séances le 4 décembre prochain, il y aura exactement cent ans, dix jours que James Monroe aura prononcé devant la même assemblée le célèbre discours dans lequel il énonça la fameuse doctrine à laquelle il a donné son nom.

Cette doctrine renferme surtout deux propositions:

1° Que les Etats-Unis ne permettront jamais plus aux puissances européennes d'étendre leur influence politique ou territoriale sur le nouveau continent.

2° Que les Etats-Unis entendent n'intervenir jamais dans les affaires de l'Europe.

Depuis mois de soixante ans, cinq présidents, Johnson, Grant, Cleveland, Roosevelt et Taft se sont vu dans l'obligation de réaffirmer péremptoirement la doctrine Monroe afin d'empêcher l'ingérence de pouvoirs européens et asiatiques dans les affaires politiques de notre hémisphère.

En 1920, le Sénat des Etats-Unis se vit obligé de défendre la doctrine Monroe contre les rédacteurs du Covenant de la Ligue des Nations, qui allaient nullifier l'effet de cette doctrine dans certaines clauses du Covenant. C'est alors que furent rééditées les fameuses réserves, dont l'une se lisait ainsi:

"Dans toute question qui, selon le jugement des Etats-Unis, tombera sous le coup de la doctrine Monroe, l'interprétation américaine de cette question fera loi, et ladite question sera reconnue dès lors comme étant hors la juridiction de la Ligue des Nations."

Les Canadiens, 97.6 pour cent, sont chrétiens selon le bulletin du recensement sur les cultes religieux publié par le bureau fédéral des statistiques. En d'autres termes, une population totale de 8,788,483 il y en a 8,572,561 enregistrés comme chrétiens. Le nombre de ceux qui ne le sont pas s'élève à 173,143, soit 1.9 pour cent de la population.